

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**21070319500177**

**Budget Assainissement - Le Teil**

**POSTE COMPTABLE : LE TEIL ROCHEMAURE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET Budget Assainissement - Le Teil**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
A6 - Etat des charges transférées	X	
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
D - Arrêté et signatures		X
D - Arrêté et signatures	X	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	524 370,00	524 370,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		524 370,00	524 370,00

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	1 052 671,40	1 717 534,15
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	51 286,12	579 492,40
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	1 193 069,03	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		2 297 026,55	2 297 026,55

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 821 396,55</b>	<b>2 821 396,55</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	46 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilé			56 000,00	56 000,00	56 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>46 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 500,00</b>	<b>59 500,00</b>	<b>59 500,00</b>
66	Charges financières	110 718,08		125 107,00	125 107,00	125 107,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>160 218,08</b>	<b>0,00</b>	<b>264 607,00</b>	<b>264 607,00</b>	<b>264 607,00</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement (</i>	<i>436 000,00</i>		<i>152 763,00</i>	<i>152 763,00</i>	<i>152 763,00</i>
042	<i>Opé. d'ordre transfert entre sections (2)</i>	<i>93 000,00</i>		<i>107 000,00</i>	<i>107 000,00</i>	<i>107 000,00</i>
043	<i>Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp</i>					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>529 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>259 763,00</b>	<b>259 763,00</b>	<b>259 763,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>689 218,08</b>	<b>0,00</b>	<b>524 370,00</b>	<b>524 370,00</b>	<b>524 370,00</b>

+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>524 370,00</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	403 000,00		348 000,00	348 000,00	348 000,00
74	Subventions d'exploitation	68 498,94		64 000,00	64 000,00	64 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>471 498,94</b>	<b>0,00</b>	<b>412 000,00</b>	<b>412 000,00</b>	<b>412 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>471 498,94</b>	<b>0,00</b>	<b>412 000,00</b>	<b>412 000,00</b>	<b>412 000,00</b>
042	<i>Opé. ordre transfert entre sections (2)</i>	<i>112 370,00</i>		<i>112 370,00</i>	<i>112 370,00</i>	<i>112 370,00</i>
043	<i>Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(</i>					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>112 370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112 370,00</b>	<b>112 370,00</b>	<b>112 370,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>583 868,94</b>	<b>0,00</b>	<b>524 370,00</b>	<b>524 370,00</b>	<b>524 370,00</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>524 370,00</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>147 393,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capita de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	15 500,00	10 820,00	14 370,00	14 370,00	25 190,00
21	Immobilisations corporelles	988 540,00	40 466,12	629 406,24	629 406,24	669 872,36
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	15 136,77				
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 019 176,77</b>	<b>51 286,12</b>	<b>643 776,24</b>	<b>643 776,24</b>	<b>695 062,36</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	120 225,00		136 525,16	136 525,16	136 525,16
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>120 225,00</b>	<b>0,00</b>	<b>136 525,16</b>	<b>136 525,16</b>	<b>136 525,16</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>1 139 401,77</b>	<b>51 286,12</b>	<b>780 301,40</b>	<b>780 301,40</b>	<b>831 587,52</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	112 370,00		112 370,00	112 370,00	112 370,00
041	Opérations patrimoniales	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>272 370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 370,00</b>	<b>272 370,00</b>	<b>272 370,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 411 771,77</b>	<b>51 286,12</b>	<b>1 052 671,40</b>	<b>1 052 671,40</b>	<b>1 103 957,52</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>1 193 069,03</b>
--	---	---------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>2 297 026,55</b>
---	---	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues	845 540,00	480 814,17			480 814,17
16	Emprunts et dettes assimilés			500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>845 540,00</b>	<b>480 814,17</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>980 814,17</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves	140 000,00		637 771,15	637 771,15	637 771,15
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	160 000,00	98 678,23	160 000,00	160 000,00	258 678,23
<b>Total des recettes financières</b>		<b>300 000,00</b>	<b>98 678,23</b>	<b>797 771,15</b>	<b>797 771,15</b>	<b>896 449,38</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>1 145 540,00</b>	<b>579 492,40</b>	<b>1 297 771,15</b>	<b>1 297 771,15</b>	<b>1 877 263,55</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	436 000,00		152 763,00	152 763,00	152 763,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	93 000,00		107 000,00	107 000,00	107 000,00
041	Opérations patrimoniales	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>689 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>419 763,00</b>	<b>419 763,00</b>	<b>419 763,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 834 540,00</b>	<b>579 492,40</b>	<b>1 717 534,15</b>	<b>1 717 534,15</b>	<b>2 297 026,55</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>0,00</b>
--	---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>2 297 026,55</b>
---	---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>147 393,00</b>
--	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	3 500,00		3 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	56 000,00		56 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	125 107,00		125 107,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00		80 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		107 000,00	107 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		152 763,00	152 763,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>264 607,00</b>	<b>259 763,00</b>	<b>524 370,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>524 370,00</b>
---	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		112 370,00	112 370,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	136 525,16		136 525,16
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles	25 190,00		25 190,00
21	Immobilisations corporelles	669 872,36		669 872,36
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières		160 000,00	160 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>831 587,52</b>	<b>272 370,00</b>	<b>1 103 957,52</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 193 069,03</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 297 026,55</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	348 000,00		348 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation	64 000,00		64 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		112 370,00	112 370,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>412 000,00</b>	<b>112 370,00</b>	<b>524 370,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>524 370,00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	480 814,17		480 814,17
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	500 000,00		500 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles		160 000,00	160 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	258 678,23		258 678,23
28	Amortissements des immobilisations		107 000,00	107 000,00
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		152 763,00	152 763,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 239 492,40</b>	<b>419 763,00</b>	<b>1 659 255,40</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
+	<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>637 771,15</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 297 026,55</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>46 500,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>
61523	Réseaux	8 000,00		
6287	Remboursements de frais	35 000,00		
6288	Autres	3 500,00	3 500,00	3 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>56 000,00</b>	<b>56 000,00</b>
6215	Personnel affecté par collectivité de rattach		56 000,00	56 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>46 500,00</b>	<b>59 500,00</b>	<b>59 500,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>110 718,08</b>	<b>125 107,00</b>	<b>125 107,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	111 036,39	125 439,52	125 439,52
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	7 342,83	7 022,57	7 022,57
	ICNE de l'exercice N-1	-7 661,14	-7 355,09	-7 355,09
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>3 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	3 000,00	79 000,00	79 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		1 000,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp;</b>			
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilées (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>160 218,08</b>	<b>264 607,00</b>	<b>264 607,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>436 000,00</b>	<b>152 763,00</b>	<b>152 763,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>93 000,00</b>	<b>107 000,00</b>	<b>107 000,00</b>
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	93 000,00	107 000,00	107 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>529 000,00</b>	<b>259 763,00</b>	<b>259 763,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>529 000,00</b>	<b>259 763,00</b>	<b>259 763,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>689 218,08</b>	<b>524 370,00</b>	<b>524 370,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>524 370,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	7 022,57
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-7 355,09
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-332,52

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	403 000,00	348 000,00	348 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	403 000,00	348 000,00	348 000,00
74	Subventions d'exploitation	68 498,94	64 000,00	64 000,00
741	Primes d'épuration	68 498,94		
748	Autres subventions d'exploitation		64 000,00	64 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>471 498,94</b>	<b>412 000,00</b>	<b>412 000,00</b>
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>471 498,94</b>	<b>412 000,00</b>	<b>412 000,00</b>

042	Opérations d'ordre de transfert entre se	112 370,00	112 370,00	112 370,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	112 370,00	112 370,00	112 370,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>112 370,00</b>	<b>112 370,00</b>	<b>112 370,00</b>

<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>583 868,94</b>	<b>524 370,00</b>	<b>524 370,00</b>
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

		+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>		<b>0,00</b>
		+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
		=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>524 370,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op</b>	<b>15 500,00</b>	<b>14 370,00</b>	<b>14 370,00</b>
2031	Frais d'études	15 500,00	14 370,00	14 370,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opér</b>	<b>988 540,00</b>	<b>629 406,24</b>	<b>629 406,24</b>
21532	Réseaux d'assainissement	988 540,00	629 406,24	629 406,24
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opératio</b>	<b>15 136,77</b>		
2315	Installation, matériel et outillage techniques	-4 863,23		
238	Avances&acomptes versés sur comm.immo	20 000,00		
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 019 176,77</b>	<b>643 776,24</b>	<b>643 776,24</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>120 225,00</b>	<b>136 525,16</b>	<b>136 525,16</b>
1641	Emprunts en euros	120 225,00	136 525,16	136 525,16
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>120 225,00</b>	<b>136 525,16</b>	<b>136 525,16</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 139 401,77</b>	<b>780 301,40</b>	<b>780 301,40</b>

<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre section</b>	<b>112 370,00</b>	<b>112 370,00</b>	<b>112 370,00</b>
	<b>Reprise sur autofinancement antérieur</b>	<b>112 370,00</b>	<b>112 370,00</b>	<b>112 370,00</b>
13111	Agence de l'eau	41 000,00	41 000,00	41 000,00
13118	Autres	22 000,00	22 000,00	22 000,00
13913	Départements	8 400,00	8 400,00	8 400,00
13918	Autres	40 970,00	40 970,00	40 970,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>160 000,00</b>	<b>160 000,00</b>	<b>160 000,00</b>
2762	Créances sur transf. de droits à déduction d	160 000,00	160 000,00	160 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>272 370,00</b>	<b>272 370,00</b>	<b>272 370,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>1 411 771,77</b>	<b>1 052 671,40</b>	<b>1 052 671,40</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>51 286,12</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 193 069,03</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 297 026,55</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>845 540,00</b>		
13111	Agence de l'eau	795 540,00		
1313	Départements	50 000,00		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>		<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
1641	Emprunts en euros		500 000,00	500 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>845 540,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>140 000,00</b>	<b>637 771,15</b>	<b>637 771,15</b>
1068	Autres réserves	140 000,00	637 771,15	637 771,15
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>160 000,00</b>	<b>160 000,00</b>	<b>160 000,00</b>
2762	Créances sur transf. de droits à déduction d	160 000,00	160 000,00	160 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>300 000,00</b>	<b>797 771,15</b>	<b>797 771,15</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 145 540,00</b>	<b>1 297 771,15</b>	<b>1 297 771,15</b>

<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnemen</b>	<b>436 000,00</b>	<b>152 763,00</b>	<b>152 763,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>93 000,00</b>	<b>107 000,00</b>	<b>107 000,00</b>
28031	Frais d'études	6 000,00	6 000,00	6 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	500,00	500,00	500,00
281351	Bâtiments d'exploitation	100,00	100,00	100,00
28138	Autres constructions	300,00	400,00	400,00
281532	Réseaux d'assainissement	86 100,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>529 000,00</b>	<b>259 763,00</b>	<b>259 763,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>160 000,00</b>	<b>160 000,00</b>	<b>160 000,00</b>
21532	Réseaux d'assainissement	160 000,00	160 000,00	160 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>689 000,00</b>	<b>419 763,00</b>	<b>419 763,00</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>1 834 540,00</b>	<b>1 717 534,15</b>	<b>1 717 534,15</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>579 492,40</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 297 026,55</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 00

LIBELLE : Opération n° 00

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00			b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
	Autres (2031)					
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
	Autres (2138,21532,2154)					
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
	Autres (2313,2315)					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 500 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros		500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>500 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10****LIBELLE : STEP**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00			b      8 130,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			8 130,00
2031	Frais d'études					8 130,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
	Autres (2313,2315)					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c      0,00	d      0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-8 130,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10 003**

**LIBELLE : Bassin d orages**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00			b      0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
	Autres (21532)					
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
	Autres (2313,2315)					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c      252 300,00	d      0,00
13	Subventions d'investissement reçues	252 300,00	0,00
13111	Agence de l'eau	252 300,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>252 300,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10 004**

**LIBELLE : Bassins d'orages Grange Mathon**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a 36 238,52			b 314 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		36 238,52			314 000,00
21532	Réseaux d'assainissement		36 238,52			314 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
	Autres (238)					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-350 238,52</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11**

LIBELLE : DSP/Assistance MOuvrage

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a 10 820,00			b 6 240,00
20	Immobilisations incorporelles		10 820,00			6 240,00
2031	Frais d'études		10 820,00			6 240,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-17 060,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 112**

**LIBELLE : Mise en séparatif des eaux**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00			b      0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c      189 724,17	d      0,00
13	Subventions d'investissement reçues	189 724,17	0,00
13111	Agence de l'eau	90 650,00	
13118	Autres	99 074,17	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>189 724,17</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115 025**

**LIBELLE : Rue Jean Vernet**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00			b    262 968,11
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			262 968,11
21532	Réseaux d'assainissement					262 968,11
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c      0,00	d      0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-262 968,11</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115 032**

**LIBELLE : Intempéries du 15 novembre 2014**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a      0,00			b      0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c      38 790,00	d      0,00
13	Subventions d'investissement reçues	38 790,00	0,00
13111	Agence de l'eau	38 790,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>38 790,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115 036**

**LIBELLE : Avenue de l'Europe**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a 4 227,60			b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		4 227,60			0,00
21532	Réseaux d'assainissement		4 227,60			
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-4 227,60</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement</b>						
Néant						
<b>51928 - Autres avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					<b>3 369 300,00</b>									
1641 Emprunts en euros					3 369 300,00									
2002-2720	AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE			16/04/2004	69 300,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
20041-0214234/002	CAISSE FRANCAISE de FINANCEMENT LOCAL			01/01/2004	300 000,00	C	EURIBOR	1,05	1,05	EUR	T	P	N	A-1
20121-A19120D4000	CAISSE EPARGNE LDA SAINT-ETIENNE PRET E	25/03/2013		25/06/2013	2 000 000,00	F	EURIBOR	4,46	4,46	EUR	T	P	N	A-1
20141/00000937714	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES	09/09/2014		17/10/2014	1 000 000,00	F	EURIBOR	3,76	3,76	EUR	A	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>3 369 300,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2018											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>				<b>2 662 347,16</b>					<b>141 341,27</b>	<b>124 719,75</b>		<b>8 073,88</b>
1641 Emprunts en euros				2 662 347,16					141 341,27	124 719,75		8 073,88
2002-2720	N			14 277,84	3,28	F		0,00	4 735,56	71,39		
20041-0214234/002	N			186 216,43	15,99	C	EURIBOR	0,02	9 379,09			120,33
20121-A19120D4000	N			1 700 707,94	16,48	F	EURIBOR	4,46	90 062,38	94 188,57		2 064,27
20141/00000937714	N			761 144,95	16,79	F	EURIBOR	3,76	37 164,24	30 459,79		5 889,28
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>2 662 347,16</b>					<b>141 341,27</b>	<b>124 719,75</b>		<b>8 073,88</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL ()</b>														
<b>TOTAL ()</b>														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits	3					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	2 630 387,27					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 - AUTRES DETTES**

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A2 A3.1 A3.2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		01/07/2009
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	adduction réseaux d'eaux usées	50

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 01/01/2018
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. réglementées et amort. dérogatoires</b>						
NEANT						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A2 A3.1 A3.2</b>

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		185 895,16	185 895,16
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		136 525,16	136 525,16
1641	Emprunts en euros	136 525,16	136 525,16
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		49 370,00	49 370,00
13913	Départements	8 400,00	8 400,00
13918	Autres	40 970,00	40 970,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>185 895,16</b>	<b>51 286,12</b>	<b>1 193 069,03</b>	<b>1 430 250,31</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		419 763,00	III 419 763,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		160 000,00	160 000,00
2762	Créances sur transf.de droits à déduction de TVA	160 000,00	160 000,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		259 763,00	259 763,00
28031	Frais d'études	6 000,00	6 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	500,00	500,00
281351	Bâtiments d'exploitation	100,00	100,00
28138	Autres constructions	400,00	400,00
281532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	152 763,00	152 763,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>419 763,00</b>	<b>579 492,40</b>		<b>637 771,15</b>	<b>1 637 026,55</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 1 430 250,31</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 637 026,55</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 206 776,24</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Service de distribution de l'eau : Poste par défaut  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES**

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 500,00</b>
6288	Autres	3 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>56 000,00</b>
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	56 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>125 107,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	125 439,52
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>80 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	79 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp; provisions</b>	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>264 607,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>107 000,00</b>
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles	107 000,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>152 763,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>259 763,00</b>
<b>D 002</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>524 370,00</b>

**A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES**

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	
<b>70</b>	<b>Vente de produits finis, prestations de services,</b>	<b>348 000,00</b>
70611	Redevance d'assainissement collectif	348 000,00
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>64 000,00</b>
748	Autres subventions d'exploitation	64 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements, dépréc. &amp; provisions</b>	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>412 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>112 370,00</b>
777	Quote-part des subv. d'inv. transf. au cpte de résul.	112 370,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</b>	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>112 370,00</b>
<b>R 002</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>524 370,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Service de distribution de l'eau : Poste par défaut  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op.)</b>	<b>25 190,00</b>
2031	Frais d'études	25 190,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors op.)</b>	<b>669 872,36</b>
21532	Réseaux d'assainissement	669 872,36
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors op.)</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors op.)</b>	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>136 525,16</b>
1641	Emprunts en euros	136 525,16
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, régie)</b>	
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des particip.</b>	
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>831 587,52</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>112 370,00</b>
13111	Agence de l'eau	41 000,00
13118	Autres	22 000,00
13913	Départements	8 400,00
13918	Autres	40 970,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>160 000,00</b>
2762	Créances sur transf. de droits à déduction de TVA	160 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>272 370,00</b>
<b>D 001</b>		<b>1 193 069,03</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>2 297 026,55</b>

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>480 814,17</b>
13111	Agence de l'eau	381 740,00
13118	Autres	99 074,17
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>500 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	500 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	
<b>106</b>	<b>Réserves</b>	<b>637 771,15</b>
1068	Autres réserves	637 771,15
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, régie)</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

<b>RECETTES</b>		
Article	Libellé	Montant
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des particip.</b>	
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>258 678,23</b>
2762	Créances sur transf.de droits à déduction de TVA	258 678,23
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 877 263,55</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>107 000,00</b>
28031	Frais d'études	6 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	500,00
281351	Bâtiments d'exploitation	100,00
28138	Autres constructions	400,00
281532	Réseaux d'assainissement	100 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>160 000,00</b>
21532	Réseaux d'assainissement	160 000,00
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>152 763,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>419 763,00</b>
<b>R 001</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>2 297 026,55</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A6 A7</b>

**A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A6 A7</b>

**A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	Restes à réaliser 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
<b>DEPENSES (a)</b>					
NEANT					
<b>RECETTES (b)</b>					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**GARANTIS PAR LA REGIE**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C                      224 238,91
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I = A + B + C - D <b>224 238,91</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II <b>412 000,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II * 100 <b>54,43</b>
---	-------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

<b>Article</b>	<b>Subventions</b>	<b>Objet</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>
	NEANT				

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.5
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.7
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

## B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2019	2020	2021	2022	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

## B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
NEANT							

## B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2018	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.7</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2018" correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2018. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

#### B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2018	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1 B2.2</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
AP 17.1	696 217,00	314 000,00	1 010 217,00	659 717,00	350 500,00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
NEANT						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE  
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

<b>AGENTS TITULAIRES OU NON</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>EFFECTIFS</b>	<b>MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215</b>
NEANT			
<b>TOTAL GENERAL</b>			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b> NEANT				
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>CATEGORIE DE SERVICE</b>	<b>INTITULE / OBJET DU SERVICE</b>	<b>DATE DE CREATION</b>	<b>N° ET DATE DE DELIBERATION</b>	<b>N° SIRET</b>	<b>NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)</b>	<b>TVA (oui/ non)</b>
Régie à seule autonomie financière						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C4</b>

(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

**I - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Résultats N-1 reportés	Crédits de l'exercice votés	TOTAL (1)
<b>EXPLOITATION</b>					
DEPENSES	689 218,08			524 370,00	524 370,00
RECETTES	689 218,08			524 370,00	524 370,00
<b>INVESTISSEMENT</b>					
DEPENSES	1 834 540,00	51 286,12	1 193 069,03	1 052 671,40	2 297 026,55
RECETTES	1 834 540,00	579 492,40		1 717 534,15	2 297 026,55

(1) TOTAL = restes à réaliser de N-1 + résultats N-1 reportés + crédits de l'exercice votés

**III - PRESENTATION AGREGEE**

SECTION	Pour mémoire	Restes à réaliser de N-1	Résultats N-1 reportés	Crédits de l'exercice votés	TOTAL (1)
<b>EXPLOITATION</b>					
DEPENSES	689 218,08			524 370,00	524 370,00
RECETTES	689 218,08			524 370,00	524 370,00
<b>INVESTISSEMENT</b>					
DEPENSES	1 834 540,00	51 286,12	1 193 069,03	1 052 671,40	2 297 026,55
RECETTES	1 834 540,00	579 492,40		1 717 534,15	2 297 026,55
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	<b>2 523 758,08</b>	<b>51 286,12</b>	<b>1 193 069,03</b>	<b>1 577 041,40</b>	<b>2 821 396,55</b>
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	<b>2 523 758,08</b>	<b>579 492,40</b>		<b>2 241 904,15</b>	<b>2 821 396,55</b>

(1) TOTAL = restes à réaliser de N-1 + résultats N-1 reportés + crédits de l'exercice votés

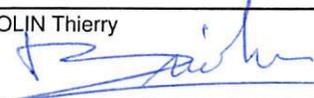
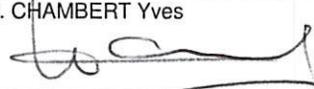
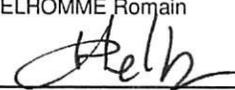
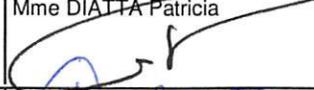
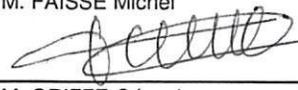
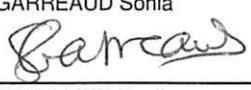
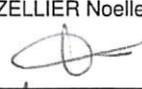
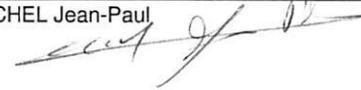
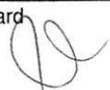
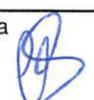
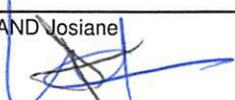
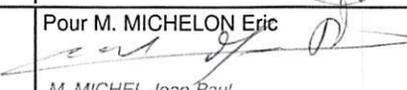
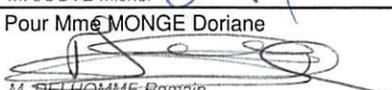
IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents: 19  
 Nombre de suffrages exprimés : .....21.....  
 VOTES - Pour : .....22.....  
 Contre : .....2.....  
 Abstentions : .....0.....

Date de convocation : 29/03/2018

Présenté par M.Peverelli Olivier, Maire ,  
 A Le Teil, le 05/04/2018  
 M.Peverelli Olivier, Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Le Teil, le 05/04/2018

Les membres de l'Assemblée Délibérante,

M. BRESOLIN Thierry 	M. BUTOT Olivier 	M. CARICHON François
M. CHABAUD Jacques 	M. CHAMBERT Yves 	Mme COTTA Rachel p/o 
M. DELHOMME Romain 	Mme DIATTA Patricia 	Mme FABRE Patricia 
M. FAISSE Michel 	Mme GALAMIEN Nathalie 	Mme GARREAUD Sonia 
M. GRIFFE Gérard 	M. JOUVE Michel 	Mme MAZELLIER Noelle 
M. MICHEL Jean-Paul 	M. NOEL Bernard 	M. PEVERELLI Olivier 
M. ROCHE Jacky	M. SAEZ Joseph 	Mme SCHMITT Mireille
Mme SEGUENI Nadia 	Mme TOLFO Pascale 	Pour Mme DURAND Josiane 
Pour Mme GUILLOT Catherine 	Pour M. MICHELON Eric 	Pour Mme MONGE Doriane 
Mme TOLFO Pascale	M. MICHEL Jean-Paul	M. DELHOMME Romain

Certifié exécutoire par M.Peverelli Olivier, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2018, et de la publication le 10/04/2018

A Le Teil, le 10/04/2018

